



GRAND COGNAC

soutient votre projet !



VALORISATION DE L'ITINÉRANCE DOUCE

QUI PEUT CANDIDATER ?



Toute entreprise, dont association exerçant une activité économique, proposant une animation, une manifestation ou un évènement sur les thématiques du tourisme et de l'itinérance douce, visant à animer les patrimoines naturels du territoire : fleuve, sentiers de randonnée...

>> POUR ÊTRE ÉLIGIBLE ?

VOTRE ÉVÈNEMENT DOIT



Être ancré sur le territoire de Grand Cognac



Avoir un intérêt communautaire et une dimension touristique



avoir un caractère culturel, artistique, sportif (pratique de loisirs) ou environnemental



Mobiliser des partenaires et/ou prestataires majoritairement locaux



Être accessible au grand public



Respecter les protocoles sanitaires et sécuritaires, et avoir toutes les autorisations nécessaires



être mis en place entre début avril et fin octobre



intégrer des critères écoresponsables

MONTANT DE L'AIDE jusqu'à 500 € TTC



► L'aide revêt la forme d'une subvention pouvant prendre en charge les coûts liés à l'action (animation, évènement, manifestation)

POUR FAIRE UNE DEMANDE



Dossier à retirer auprès de la communauté d'agglomération et à déposer avec toutes les pièces justificatives au moins **3 mois avant la date de l'évènement**

CONTACT, RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DE DOSSIER DE DEMANDE :
Grand Cognac, Pôle Tourisme

Aurore LABARUSSIAS
responsable du service Filières touristiques
aurore.labarussias@grand-cognac.fr
05 45 81 47 66

